

LE PETIT CAMBONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE CAMBON

OCTOBRE 2025 - N°71

6 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS



13 SEPTEMBRE JOURNÉE NATURE PROPRE

Votre mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h00
et 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 05 63 53 00 00

Email : Le secrétariat :

secretariat@mairiedecambon.fr

Vos élus : elus@mairiedecambon.fr

Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>

Page Facebook :

www.facebook.com/pg/mairiedecambondalbi

DANS CE NUMÉRO :

Édito	p 2
Conseil municipal	p 3-4
Santé	p 4-5
Voirie	p 6
École	p 6-7
L'agglo et nous	p 8
Entreprise	p 8
Citoyenneté	p 9
Tribune libre	p 9
Le Coin des associations	p 10-11
La Vie à Cambon	p 12

ÉDITO

Comme chaque année, septembre marque un moment fort de notre vie communale avec la traditionnelle rentrée des classes, événement toujours chargé d'émotions pour les plus petits comme pour les plus grands. Cette rentrée 2025 a été placée sous le signe du renouveau, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et d'une nouvelle enseignante que nous sommes heureux d'accueillir. Vous découvrirez, au fil des pages de ce journal, leurs parcours, leurs ambitions et les projets qu'elles souhaitent mettre en place pour dynamiser la vie scolaire.



Le second grand rendez-vous de la saison fut le forum des associations, organisé sous un magnifique soleil et dans une ambiance conviviale. Ce moment privilégié a permis à chaque association de présenter ses activités, de renforcer les liens entre bénévoles et d'attirer de nouveaux adhérents. Le comité des fêtes a, cette année, clôturé la journée en proposant de délicieuses grillades, favorisant ainsi les échanges et la convivialité entre tous les participants. D'ailleurs, ce même comité vous donne rendez-vous le 8 novembre pour la Gratounade, qui se tiendra dans la salle omnisports – un moment de partage à ne pas manquer !

Je tiens également à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont pris part à la journée Nature propre. Les enseignantes ont, une fois encore, intégré cette démarche citoyenne dans leurs projets pédagogiques, sensibilisant les enfants à la réduction et au tri des déchets.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à l'entreprise Agri-Moderne, spécialisée dans la vente de matériel agricole, nouvellement installée dans la zone artisanale de la Mouline.

L'automne nous offre encore de belles journées ensoleillées : profitons-en pleinement avant d'aborder la fin de l'année. À toutes et à tous, je souhaite un bel automne actif et convivial.

Philippe Granier

Séance du 22 septembre 2025

Présents :

L.ALBERICI, P.CALVET, C.FABRIES,
N.GALLIET, V.GAYRAL, P.GRANIER,
I.JOANY, J-M.NESEN, V.PALAFFRE,
J-P.PRADEL, JP.RAYSSAC, M.TERRAL.

Excusés : D.ALBERT, K.BIZOUARD,
F.BONTON, C.CHOLLET-GODARD,
A.HUC, S. LAURENS, C.PERLIN-
COCQUART.

Décisions du maire

- Décision n° 16 : signature de devis de l'Eurl Corbière pour la réalisation d'une allée en gravillon sur dalle stabilisée avec bordures pour accès entre le centre de loisirs et l'école pour un montant de 6 792 € TTC.

- Décision n° 17 : signature de devis de l'entreprise Sam' Branche pour l'installation de deux ventilateurs en plafond dans une classe de l'école pour un montant de 828 € TTC.

- Décision n° 18 : signature d'un contrat avec Abelha Constructions pour la réhabilitation de locaux associatifs pour un montant de 19 221.90 € TTC

- Décision n° 19 : signature d'un devis de la société Ovalequip pour la fourniture de buts rabattables pour un montant total de 3 234 €.

- Décision n° 20 : signature d'un devis de la société Enrvie pour la réalisation d'un bilan énergétique des locaux de l'ancien centre de loisirs pour un montant total de 777,40 €.

Convention École et Cinéma 2025-2026

Dans le cadre de la politique commune d'éducation artistique et culturelle au cinéma conduite au

profit du jeune public (initiée par les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale), le Département du Tarn, la Direction régionale de l'action culturelle Occitanie et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale ont chargé, par convention triennale, la structure culturelle Média-Tarn de la coordination générale de l'action « Plan Ciné Tarn » dont celle dite « École et Cinéma » ainsi que, à compter de l'année scolaire 2025-2026, celle dite Maternelle au Cinéma. La présente convention définit l'engagement de la commune à participer aux coûts de gestion et d'organisation.

Cet engagement se traduit par le versement à Média-Tarn d'une contribution financière municipale annuelle fixée à : 1,50 € par élève inscrit à l'opération École et cinéma et par an (120 enfants). - 1 € par élève inscrit à l'opération Maternelle au cinéma et par an (53 enfants). 3 projections par an sont proposées pour les 120 enfants inscrits au programme « École et Cinéma » et 1 projection aux enfants inscrits au programme Maternelle au cinéma.

Il conviendra d'inscrire cette dépense financière au BP 2026.

Convention avec Familles Rurales de Cambon

La convention triennale avec l'association Familles Rurales a été renouvelée à compter du 1er janvier 2025. Une réunion concernant le financement de la crèche a eu lieu en présence des maires de Cunac et de Fréjairolles. En effet, les perspectives financières de l'association font apparaître un besoin de financement supplémentaire d'un montant de 56 000 €.

Le montant des subventions des collectivités n'est plus suffisant pour équilibrer le budget. Monsieur le maire propose au conseil municipal d'augmenter le montant de la subvention attribuée à l'association et, par conséquent, la convention entre la collectivité et Familles Rurales, qui définit les conditions dans lesquelles la commune de Cambon apporte son soutien aux activités d'intérêt général que l'Association entend poursuivre à son initiative, conformément à ses statuts. Afin de soutenir l'association Familles Rurales et à la condition qu'elle respecte toutes les clauses de la présente convention, la commune s'engage à verser une subvention générale de fonctionnement en complément des financements apportés par la CAF dans le cadre de la PSU et de la CTG et par la participation des familles dont le montant est porté à 82 000 € par an.

Subvention exceptionnelle gymnastique volontaire

L'adhésion à l'association de gymnastique volontaire s'élève à un montant de 115 €. Afin de permettre aux adhérents de plus de 65 ans de bénéficier de ces cours, le conseil municipal a voté, en 2023, le versement d'une subvention exceptionnelle de 50 € par adhérent. 26 adhérents ont participé à ces activités en 2023 et 27 en 2024. Cela a représenté un coût total de 1 300 € en 2023 et de 1 350 € en 2024. Le conseil renouvelle cette opération en précisant que les nouveaux adhérents doivent être domiciliés sur la commune de Cambon. Toutefois, cette participation est maintenue pour les adhérents hors commune déjà inscrits depuis 2023.

Adhésion au dispositif de regroupement du SDET

Il est dans l'intérêt de la commune de signer la convention d'habilitation avec le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn), pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur les bâtiments et équipement publics afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la Commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie. Le Conseil municipal approuve la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie et autorise M. le Maire ou son représentant à signer et à exécuter la Convention.

Programme Ponts

La candidature de Cambon a été retenue pour participer au Programme National Ponts 2. Deux ouvrages de la commune nécessitent une intervention : le pont de la Borie pour un montant de 55 942,42 € HT, et le pont de Sottes pour un montant de 9 552,20 € HT.

Une demande de subvention s'élevant à 33 565,45 € a été votée lors du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2025 dans le cadre du programme national ponts travaux. Le reste à charge de 22 376,97 € (soit 40% du montant) sera imputé au budget voirie de la C2A.

Divers

À l'issue du conseil municipal, plusieurs auditeurs présents ont souhaité interpellé l'équipe municipale sur l'avenir du cabinet médical de Cambon.

Cette question, au cœur des préoccupations de chacun, fait l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité. M. le Maire a rappelé être en lien direct avec le médecin actuellement installé dans un local communal. Celui-ci, conscient de la nécessité d'anticiper son départ à moyen terme, a déjà entamé une réflexion sur la transmission de son activité.

La commune, propriétaire de deux locaux aménagés pour accueillir des cabinets médicaux, entend poursuivre son engagement en faveur du maintien d'un pôle santé au centre du village.

Des travaux de mise aux normes et d'amélioration seront entrepris pour assurer des conditions optimales d'installation à de nouveaux soignants.

Au-delà de la question des locaux, le véritable enjeu reste le recrutement de professionnels de santé. De nombreuses communes et intercommunalités (EPCI) ont déjà fait le choix de créer des centres de santé, structures qui offrent un cadre collectif et sécurisé pour les praticiens, tout en garantissant un suivi médical de proximité pour les habitants. Cette solution, pertinente pour lutter contre la désertification médicale, se heurte cependant à une réalité nationale : la rareté de médecins et de soignants disponibles.

La municipalité réaffirme donc sa volonté de tout mettre en œuvre pour conserver une offre de soins de qualité sur Cambon. Le dialogue reste ouvert avec les acteurs de santé et les collectivités partenaires, afin d'assurer la pérennité du service médical au cœur du village.

> SANTÉ



Cambon s'engage pour le don d'organes

Le collectif Greffes+ a mis en place, en janvier 2023, une action permettant aux villes de France de devenir des villes ambassadrices du don d'organes. L'objectif est d'inciter les passants à réfléchir sur le sujet, et d'en discuter ensuite avec leurs proches, afin de diffuser la culture du don et d'augmenter le nombre de donneurs. Cambon devient ville ambassadrice du don d'organes.

Parce que chaque vie compte, le Maire a signé avec M. Daniel Veyssièrre, président de l'association France ADOT 81, la charte "ville ambassadrice du don d'organes". À travers cet engagement, la commune souhaite sensibiliser le plus grand nombre à l'importance de dire son choix concernant le don d'organes. Chaque jour, des greffes permettent de sauver ou d'améliorer la vie de nombreux patients.



Or, trop souvent, faute d'avoir exprimé leur position, ce sont les familles qui doivent prendre cette décision dans l'urgence.

Informé, en parler, se positionner, c'est un acte solidaire simple et essentiel.

Octobre Rose & Movember : deux mois pour prendre soin de notre santé

Chaque automne, deux campagnes de sensibilisation majeures rythment la vie publique : Octobre Rose et Movember. Si leurs symboles – le ruban rose et la moustache – sont bien connus, leur message mérite d'être rappelé : la santé, c'est aussi une affaire de prévention.

OCTOBRE ROSE : UN MOIS POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN.

Depuis plus de 30 ans, **Octobre Rose** invite les femmes (et les hommes, plus rarement touchés mais concernés eux aussi) à se mobiliser contre le cancer du sein.

L'objectif est simple : parler, informer, dépister.

Le cancer du sein, détecté à un stade précoce, se soigne dans la grande majorité des cas. C'est pourquoi le dépistage régulier à partir de 50 ans, proposé tous les deux ans, est si important. En parler avec son médecin ou son centre de santé, c'est déjà un premier pas.

La solidarité et la prévention sauvent des vies.



MOVEMBER : DES MOUSTACHES POUR PARLER SANTÉ MASCULINE



En novembre, place aux moustaches ! Lancé en Australie, le mouvement **Movember** encourage les hommes à se laisser pousser la moustache pour attirer l'attention sur des sujets encore trop tabous : le cancer de la prostate, le cancer des testicules et la santé mentale masculine.

L'idée est à la fois sérieuse et conviviale : faire parler, briser les silences, encourager la discussion.

Les hommes sont souvent moins enclins à consulter, à exprimer leurs inquiétudes ou à parler de leur bien-être psychologique. Movember rappelle que prendre soin de soi, c'est aussi une forme de courage.

Et si on lançait un petit défi moustache à Cambon ? Une photo collective, un concours amical, ou simplement l'occasion d'échanger entre voisins moustache au vent !

Le dépistage, c'est un moment pour soi, pour sa santé, et pour ceux qu'on aime.

Prenons rendez-vous, parlons-en, et continuons à faire vivre ces campagnes dans notre village.

Programme National Ponts

Initié par le plan de relance en décembre 2020, le Programme National Ponts vise à accompagner les collectivités sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leurs ouvrages d'art.

Il s'inscrit en réponse au rapport d'information sur la situation des ponts en France rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat. Les conclusions du rapport alertent sur les risques liés à un manque de surveillance et d'entretien et mettent l'accent sur la méconnaissance des ponts des communes et de leurs groupements.

Dès janvier 2021, un programme de recensement et d'évaluation d'ouvrages (Programme national Ponts 1) est proposé à près de 28 000 communes répondant à des critères d'éligibilité spécifiques, 12 000 ont répondu favorablement et ont été bénéficiaires entre 2021 et 2023.

En avril 2023, le gouvernement a étendu le programme de recensement et d'évaluation d'ouvrages à 20 000 communes répondant à de nouveaux critères d'éligibilité (Programme national Ponts 2).

3 269 communes ont répondu favorablement et bénéficieront de ce second dispositif. La commune de Cambon a candidaté à ce programme et est la seule de la communauté d'agglomération à avoir été retenue.

Le Cerema a organisé la réalisation des visites de recensement en s'appuyant sur un bureau d'études privé. La commune de Cambon dispose donc aujourd'hui d'un recensement des ponts et murs de soutènement (murs aval portant la voirie communale) de son territoire et d'une première évaluation de leur état de santé par ouvrage, initié à partir des premières données recueillies. Ce carnet de santé comprend par ailleurs la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien). Les ouvrages concernés sur la commune de Cambon sont les ponts :

- de Caussels - du Stade - de la côte de Lanel - de Saint-Martin - de Sottes

- de Bellegarde - des Infernats - de Falcou - de la côte des Écoliers - bis de Saint-Martin - de la Borie.

Sont également concernés les murs de la mairie et de la côte de l'église. Seuls, deux ouvrages nécessitent une intervention :

- le pont de la Borie, dont les travaux sont prévus pendant les vacances de Toussaint afin d'impacter un minimum la gêne occasionnée

- le pont de Sottes pour lequel un diagnostic environnemental a été demandé par l'office français de la biodiversité en raison de la présence de chiroptères dont à minima un Murin de Daubenton. Le montant de l'expertise est de 2 640 € et le montant des travaux est de 8 822,64 €.



C'est la rentrée à l'école Marie Marvingt !

L'école Marie Marvingt a vécu une rentrée différente des autres cette année. À l'occasion de son dixième anniversaire, l'établissement a fièrement inauguré son nouveau nom en hommage à la célèbre aviatrice et



aventurière française. Une belle façon de marquer le début d'une nouvelle décennie placée sous le signe de l'audace et de la découverte.

Ce lundi de rentrée, les enfants ont retrouvé avec joie leurs copains et copines et fait connaissance avec leur nouvelle maîtresse, prêts à vivre une année riche en apprentissages et en projets.

- La Grande Lessive en octobre : une exposition éphémère de productions plastiques sur le thème « Ombre et lumière », suspendues sur des cordes à la manière du linge qui sèche, pour inviter chacun à poser un autre regard sur l'art.

- Les Pères Noël verts du Secours populaire : une action solidaire de collecte pour permettre aux enfants, aux familles et aux personnes âgées ou isolées de fêter Noël dans la dignité.

- École et cinéma : financé par la municipalité, ce projet vise à ouvrir les élèves à la richesse du 7^e art en leur faisant découvrir le cinéma dans toutes ses dimensions artistiques.

- Projet avec le LAIT : une mission de sensibilisation à l'art contemporain, pour soutenir la création artistique et éveiller la curiosité culturelle des écoliers.

- Carnaval de l'école : un temps festif qui viendra égayer le début du printemps et rassembler toute la communauté éducative.

Les élèves bénéficieront également de sorties régulières à la piscine, afin d'acquérir le savoir-nager, une compétence essentielle inscrite au programme scolaire. Toutes les classes participeront à cet apprentissage, à l'exception des CE2 ainsi que des petites et moyennes sections de maternelle.

La municipalité, fidèle partenaire de l'école, finance l'ensemble des déplacements en bus, permettant à tous les enfants de participer aux sorties culturelles, sportives et artistiques dans les meilleures conditions.

Cette nouvelle année s'annonce donc riche en découvertes, en créations et en partages, dans l'esprit d'ouverture et de solidarité qui caractérise l'école.

À l'occasion de la rentrée scolaire, l'école de Cambon accueille deux nouveaux visages : Marie Miranda, la nouvelle directrice, et Claire Bouladou, enseignante. Nous les avons rencontrées pour en savoir un peu plus sur leurs parcours et leur arrivée dans notre commune.

Rencontre avec Mme Marie Miranda, nouvelle directrice de l'école

À la tête de l'école de Cambon depuis cette rentrée, Marie Miranda prend ses marques auprès des 173 élèves, des familles et de l'équipe enseignante. Elle nous a accordé quelques minutes pour se présenter.

Journal Municipal : Mme Miranda, pouvez-vous nous parler de votre parcours avant votre arrivée à Cambon ?

Marie M : *Bien sûr ! J'ai débuté ma carrière dans des écoles rurales, toujours en maternelle, ce qui reste ma spécialité. J'ai été à l'école de Pampelonne, puis, à partir de 2019, directrice de l'école de Mouzieys-Teulet, une structure de trois classes.*

JM : Qu'est-ce qui vous a motivée à rejoindre l'école de Cambon ?

Marie M : *J'avais envie de me rapprocher de mon domicile à Albi. Cambon était donc un choix naturel. Je connaissais déjà les locaux car j'y avais suivi plusieurs formations, mais je n'avais jamais enseigné ici auparavant.*

JM : Connaissiez-vous l'équipe avant votre arrivée ?

Marie M : *Non, je ne connaissais pas l'équipe enseignante, mais l'accueil a été chaleureux de la part des collègues, du maire et des parents d'élèves. C'est très agréable pour commencer une nouvelle aventure. D'ailleurs, je suis arrivée en même temps que Mme Bouladou, une enseignante qui vient, comme moi, de Mouzieys-Teulet.*

JM : Comment s'est passée votre première rencontre avec les familles ?

Marie M : *Je me suis présentée aux parents d'élèves lors des réunions de rentrée dans chaque classe. C'était l'occasion d'échanger directement et de leur dire que je reste disponible et à l'écoute : les parents peuvent prendre rendez-vous avec moi pour toute question. Nous utilisons aussi l'ENT pour faciliter la communication avec les familles.*

JM : Quelles sont vos priorités pour cette année scolaire ?

Marie M : *Je partage pleinement les valeurs pédagogiques de l'équipe en place. Je souhaite m'associer aux projets culturels et sportifs déjà prévus, qui participent à l'épanouissement des enfants. L'objectif est que chacun, élèves comme parents, vive une année riche et sereine.*

JM : Un mot pour conclure ?

Marie M : *Je souhaite une très bonne rentrée à tous les élèves et à leurs familles. J'ai hâte de faire vivre de beaux projets avec toute la communauté éducative.*



Rencontre avec Claire Bouladou, nouvelle enseignante de l'école

JM : Bonjour Claire, bienvenue à l'école de Cambon ! Pouvez-vous nous parler un peu de votre parcours ?

Claire B : *Merci beaucoup ! C'est ma 17^e rentrée cette année. J'ai commencé ma carrière en effectuant de nombreux compléments de service dans différentes écoles du secteur. J'ai rejoint l'école de Mouzieys-Teulet en 2018, où j'ai eu la chance de travailler avec une belle équipe, dont Marie Miranda, qui est aujourd'hui la nouvelle directrice ici à Cambon.*

JM : Vous connaissiez déjà un peu l'école de Cambon, n'est-ce pas ?

Claire B : *Oui, tout à fait ! J'y ai travaillé en complément de service en 2015, 2016 et 2017. J'en garde un très bon souvenir. Quand l'occasion s'est présentée d'y revenir de manière plus stable, c'était une évidence pour moi.*

JM : Qu'est-ce qui vous a motivée à rejoindre définitivement l'école de Cambon ?

Claire B : *Plusieurs choses ! D'abord, l'ambiance de l'école et l'équipe pédagogique, que je trouve très investie et bienveillante. Ensuite, la proximité : j'habite à Cambon, donc enseigner ici, c'est aussi participer à la vie de mon propre village. C'est une belle continuité entre vie personnelle et professionnelle.*

JM : Quels sont les projets pédagogiques que vous partagez avec l'équipe ?

Claire B : *Nous poursuivons plusieurs projets déjà en place, centrés sur la coopération entre élèves, la découverte culturelle et l'ouverture à l'environnement. L'idée est de faire grandir les enfants dans un cadre bienveillant, dynamique et proche de la nature.*

JM : Un dernier mot pour les habitants de Cambon ?

Claire B : *Je suis très heureuse de rejoindre l'école de mon village. J'espère que cette année sera placée sous le signe du partage, de la curiosité et du plaisir d'apprendre, pour les enfants comme pour les adultes !*



L'agglomération s'engage pour le logement

La communauté d'agglomération de l'albigeois met en place divers dispositifs d'accompagnement au logement, pour faciliter l'accès à la propriété, la réhabilitation ou la rénovation énergétique des habitations.

SOUTIEN À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ AVEC LE DISPOSITIF MA PRIME 1ÈRE CLEF

Il s'agit d'une subvention allant de 5 000€ à 8 000€ pour les primo-accédants qui achètent un bien dans le neuf ou dans l'ancien sur le territoire de l'Agglomération.

Pour bénéficier de Ma Prime 1ère Clef, plusieurs conditions :

- acquérir sa résidence principale dans une des seize communes de l'agglomération albigeoise ;
- être primo-accédant,
- avoir des revenus ne dépassant pas ceux définis pour le Prêt à taux zéro (PTZ) de l'État ;
- acquérir un logement ancien avec travaux (selon les conditions du PTZ de l'État) ou une construction neuve.

+ infos : service Politiques de l'habitat au 47 bis, rue Charcot à Albi, 05 63 76 06 06, premiereclef@grand-albigeois.fr



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

L'Agglo a signé un Pacte Territorial France Rénov' avec l'ANAH, permettant ainsi de proposer sur le territoire un guichet d'information neutre et gratuit. L'Espace Conseil France Rénov'81 est un lieu d'information, de conseil personnalisé et d'accompagnement aux projets de rénovation. Il vous informe sur la définition technique de votre projet et sur les aides financières mobilisables (Ma Prime Rénov, Ma Prime Adapt', etc.). Il est ouvert à tous les habitants de l'Agglo, que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, futurs acquéreurs, locataires... C'est le premier lieu à contacter pour démarrer votre projet de rénovation.

+ infos : 3, boulevard Lacombe à Albi. Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi).

> ENTREPRISES

Agri-Moderne à Cambon

Historiquement installée dans le Carmausin avant de s'implanter à Albi dans les années 1920, la société Agri-Moderne, concessionnaire de machines agricoles, vient d'emménager à Cambon d'Albi.

Le concessionnaire agricole Agri-Moderne est installé dans la zone artisanale de la Mouline à l'entrée de Cambon depuis le mois de mars dans un bâtiment flambant neuf de 1 500 m² sur un terrain de 8 000 m².

L'inauguration de la structure a eu lieu le 18 septembre, l'occasion pour son directeur Bruno Issaly d'expliquer les enjeux de ce nouveau bâtiment. L'architecture et l'aménagement ont permis d'optimiser la qualité de vie au travail, l'autonomie énergétique et le recyclage. Le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques sur toute sa surface, des dispositifs sont installés pour le traitement de toutes les matières.

« L'objectif était d'être autonome en énergie et en eau, notamment pour le lavage des machines, et de recycler au maximum. »

« Nous avons besoin d'une implantation sur un site plus grand, pour répondre à l'accroissement du marché des machines agricoles, tout en étant aux portes d'Albi.



Tout est fait pour répondre aux besoins de nos clients : magasin en libre service (outillage, consommables...), atelier réparation, stockage de pièces détachées... »

Le nouveau site permet également d'organiser des journées de formation à l'utilisation des machines, car l'évolution technologique a amené beaucoup d'automatisation : les tracteurs sont auto-guidés, les réglages se font de manière assistée. « C'est pour cela qu'en plus de la vente et réparation, nous accompagnons la mise en route directement aux champs. C'est important pour nous de conserver une structure à échelle humaine et une proximité avec nos clients. »

> CITOYENNETÉ

Inscription liste électorale

À l'approche des prochaines élections, la commune rappelle à toutes et tous l'importance de vérifier votre inscription sur les listes électorales. Cette démarche est indispensable pour pouvoir voter et faire entendre votre voix lors des scrutins à venir.

Toute personne de nationalité française âgée de 18 ans ou plus peut s'inscrire sur les listes électorales. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans. Cependant, il est recommandé de vérifier son inscription pour éviter toute mauvaise surprise le jour du vote. Les citoyens européens résidant en France peuvent également s'inscrire pour voter aux élections municipales et européennes.

La date limite d'inscription varie selon les élections, mais en règle générale, vous devez être inscrit au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin.

Vérifiez gratuitement votre inscription sur les listes électorales en un clic sur :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Comment s'inscrire ?

- Directement en ligne grâce au téléservice disponible sur : <https://www.service-public.fr/> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile (pas de facture de téléphone portable).

> TRIBUNE LIBRE

Le mot de la liste Ensemble pour Cambon

Chers Cambonnais,

Au milieu de la tourmente politique que nous vivons actuellement, au sommet de l'État, la commune reste un espace de proximité et de stabilité.

Il y a quelques jours, le gouvernement a fixé les dates des prochaines élections communales : ce sera les dimanche 15 et 22 mars 2026.

Après 18 ans de continuité, c'est le moment de mettre en œuvre une nouvelle dynamique pour le village ! Le temps n'est-il pas venu d'un changement ?

La démocratie est précieuse ! Elle ne s'exprime valablement que s'il y a un choix possible pour les électeurs entre, au moins 2 projets, 2 équipes...

Parmi nos propositions, celle autour de la Santé vous intéresse particulièrement. Comme beaucoup d'entre vous ne disposent pas d'un médecin traitant, nous proposons **la mise en place d'un cabinet médical de groupe dans lequel plusieurs médecins généralistes partageraient un local bien équipé, collaboreraient et assureraient une meilleure continuité des soins.** Ce cabinet médical serait au centre de ce que l'on appelle un **Pôle de santé**, qui permettrait le lien entre les différents professionnels de santé à Cambon. Les différents acteurs de santé pourraient ainsi mieux travailler ensemble.

Le repas à 1 € à la cantine pour tous les enfants fait aussi l'objet de beaucoup de questions. Vous y êtes tous favorables, et vous vous demandez pourquoi cette opportunité n'a pas été mise en place plus tôt ? Le budget de la commune prendrait en charge la différence entre le coût réel du repas et le reste à charge de 1 €, et cela sans mettre les finances municipales en péril ! Nous voulons ainsi aider financièrement les familles, de manière directe.

Tous ces sujets de proximité vous intéressent, et nous sommes prêts à les porter.

Rejoignez-nous avec vos idées et finalisons cette liste de 19 conseillers femmes et hommes, en parité, nécessaires pour se présenter aux prochaines élections municipales. Nous comptons sur vous.

Notre BAL : ensemblepourcambon@laposte.net

Jean-Marc Nesen, Viviane Gayral.



Le TCC fait sa rentrée

Après une coupure estivale, tous les membres du bureau se sont remis en ordre de marche afin d'être opérationnels à l'occasion de la reprise de la saison.

Nous avons tout d'abord participé au forum des associations afin de présenter le club aux habitants de Cambon et des communes avoisinantes. À cette occasion nous avons proposé aux curieux de tester notre nouvelle activité appelée « Pickle ball ». Ce jeu très ludique se joue à 4 joueurs sur un court réduit séparé par un mini filet. Cette nouvelle discipline venue des États-Unis est très en vogue et tend à se développer en France. Notre professeur Christophe propose aux licenciés souhaitant se perfectionner des cours le mardi soir et pour les plus assidus un créneau de jeu libre le samedi matin de 10h à 12h ouvert à tous les licenciés du club.



Pour ce qui est de la pratique du tennis Christophe et Anaïs se chargent d'accueillir les adhérents adultes pour des séances de cours collectifs les mardi, jeudi et vendredi, cela concerne les licenciés ayant acquitté leur cotisation au TCC. Il en est de même pour les enfants qui par groupes homogènes reçoivent des cours collectifs les mardi après-midi et mercredi toute la journée, ce sont environ 50 adhérents qui bénéficient de l'expertise de notre équipe éducative sur un total d'environ 60 licenciés.

À noter au registre des bonnes nouvelles la sélection de Lexie, jeune pousse du club ô combien douée, pour disputer avec l'équipe d'Occitanie une compétition regroupant les meilleures joueuses de sa catégorie d'âge, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des exploits réalisés par notre jeune cambonnaise.

Les compétitions hommes et femmes ont également repris, les filles disputent le challenge GAN + 35 et ont gagné leur 1^{er} match, les séniors hommes alignent également 2 équipes en challenge GAN + 35 ans, l'équipe 1 a gagné ses 2 premières rencontres face à Condom et le Stade Toulousain quant à l'équipe 2, elle a échoué sur ses 2 premières rencontres face à des adversaires ayant un niveau de tennis supérieur.

Premier grand rendez-vous programmé en ce début de saison : nous avons participé le samedi 11 octobre nous participerons à la journée mondiale du Pickle Ball. Vous êtes venus nombreux dans notre salle des sports pour participer à des initiations et disputer des matchs amicaux.

Bon tennis à toutes et tous !

Amicalement,
Le bureau du TCC

Forum des associations



Le samedi 6 septembre, de 9h à 12h, s'est tenu le traditionnel forum des associations. Sous un beau soleil de fin d'été, les cambonnais sont venus à la rencontre des bénévoles et responsables associatifs.

La plupart des associations sportives, festives ou à caractère social de la commune étaient présentes pour faire découvrir leurs activités, informer sur leurs projets et accueillir de nouveaux adhérents. Ce moment d'échanges et de convivialité a permis de mesurer, une fois encore, la richesse et le dynamisme du tissu associatif cambonnais. Un grand merci à toutes les associations et aux participants pour cette belle matinée !

Cambon Loisirs et Découvertes

Après le succès rencontré lors du concert d'Alain Nardino début septembre, qui a réuni 74 personnes dans la salle polyvalente, nous poursuivons nos activités culturelles par une soirée littéraire.

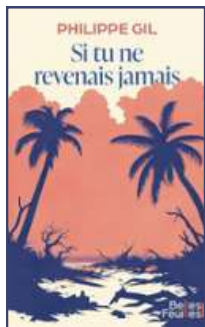
Vendredi 24 Octobre, le club organise une rencontre avec un auteur cambonnais de romans policiers, que vous connaissez tous : Philippe Gil. Nous aurons le plaisir de recevoir Philippe Gil pour découvrir son dernier livre :

"Si tu ne revenais jamais".

Vous êtes invités à participer à cette rencontre et échanger avec l'auteur en toute convivialité.

RDV Salle des Mariages sous la Mairie à 18h30.

Nous terminerons cette rencontre par un apéritif.



Programme à venir :

Nous vous rappelons que le traditionnel **REPAS de NOËL** aura lieu : **Jeudi 18 Décembre à 12h**.

Date limite d'inscription 15 novembre !

Prix du repas 35 € - 10 € pris en charge par le club = 25 € le repas /adhérent.

Le Programme des activités 2026 sera distribué ce jour-là.

La cotisation 2025/2026 a été fixée par l'Assemblée Générale de Mars 2025 à 20 €.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au sein de l'association et proposer vos idées d'activités.

Nous restons à votre disposition pour toutes vos demandes d'information.

Le bureau :

Jean-Marc NESEN 07.69.87.36.76

Ghislaine FAVARON 06.31.57.12.44

Viviane GAYRAL 06.25.16.09.75

jeanmarc.nesen@free.fr



Rentrée de l'APE

Cette année, un nouveau bureau a pris le relais à l'Association des Parents d'Élèves. Composé de cinq membres dynamiques et motivés, il a à cœur de poursuivre les actions menées jusqu'à présent tout en insufflant une nouvelle énergie à l'APE.

L'association contribue activement à la vie de l'école en soutenant financièrement les projets éducatifs et pédagogiques : sorties au théâtre, au cinéma, à la piscine, interventions d'artistes ou d'animateurs au sein de l'école... Autant d'activités qui participent pleinement à l'épanouissement de nos enfants.

Ces actions ne seraient pas possibles sans le soutien des parents, dont la mobilisation est en hausse cette année, ainsi que sans la collaboration précieuse de l'équipe enseignante et de la mairie, que nous remercions chaleureusement.

Après le succès de l'opération Madeleine Bijou, nous préparons activement les prochains rendez-vous : le marché de Noël, la traditionnelle bourse aux jouets en février, un moment convivial autour des jeux de société en famille, sans oublier la fête de l'école et la fameuse boom des CM1-CM2 !

En tant que nouveau bureau, nous souhaitons poursuivre les actions existantes le temps de prendre nos marques, mais aussi développer le lien social entre les familles pour que l'APE ne soit pas seulement un acteur de vente et d'achat, mais aussi un véritable lieu d'échanges et de convivialité. Nous comptons également renforcer notre communication afin d'élargir le cercle des parents actifs et d'innover dans de nouvelles actions.

Enfin, toute l'équipe tient à remercier chaleureusement l'ancien bureau pour son engagement et pour l'aide précieuse qu'il continue de nous apporter dans cette période de transition.

Ensemble, continuons à faire vivre l'école et à créer de beaux projets pour nos enfants !

Comité des fêtes



Samedi 8 novembre
Grande Gratounade dans la salle omnisports de Cambon.

19 h : Repas (Salade de gésiers, cou farci, friton, gratounade, croustade aux pommes).

23h - 2h soirée animée par DJ Podium Equinoxe.

Tarif : 25€/ adulte - 12€/ enfant (jusqu'à 10 ans)

Réservation obligatoire au 06.11.23.93.80

Pont de la Borie

La communauté d'agglomération procédera à partir du 20 octobre 2025 aux travaux de remplacement de l'ouvrage situé côte de La Borie et franchissant le ruisseau Planquetorte, comme prévu dans le programme "Ponts". La durée prévisionnelle des travaux est de 2 semaines soit jusqu'au 31 octobre, hors intempéries. Pendant le chantier la circulation sera totalement interdite au droit de l'ouvrage, y compris pour les piétons et les cyclistes. Une déviation sera mise en place comme indiquée sur le plan ci-contre.



Médiabus à Cambon



La communauté d'agglomération met en service un second médiabus à partir du mois de novembre 2025. De nouvelles dessertes seront assurées dans différentes communes de la C2A. À partir du 19 novembre le médiabus sera présent place des Pitchouns à Cambon tous les mercredis de 10h à 12h.

Journée nature propre

Le samedi 13 septembre au matin, plusieurs familles cambonnaises se sont retrouvées pour participer à la traditionnelle Journée Nature Propre. Munis de gants et de sacs, petits et grands ont sillonné les routes et les fossés du village pour ramasser les déchets abandonnés. Comme chaque année, la récolte a été malheureusement conséquente : canettes, poches et barquettes en plastique, morceaux de ferraille, papiers divers, enjoliveurs, et bien d'autres objets ont été retirés de la nature. Cette matinée citoyenne s'est terminée dans la convivialité, autour d'une collation offerte au centre du village, très appréciée par les enfants et leurs parents. Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur contribution à un village plus propre et plus agréable à vivre !



Exposition



Une terre argileuse mélangée avec de l'eau se façonne, se sculpte, s'engobe, se courbe, se tournasse, se modèle, s'émaille...devient au final un moyen d'expression. Et le résultat de ce travail raconte des histoires lointaines, parle de découvertes, rappellent des objets peut être issus de fouilles archéologiques et de voyages africains, sud-américains, océaniens. Laurent Alberici vous attend pour cette exposition automnale pendant deux week-ends. Les vendredis 28-11 et 5-12 de 17h à 20h et les samedis et dimanches 29 et 28 novembre et 5 et 6 décembre de 10h à 12h et de 15h à 19h à la salle des mariages en dessous de la mairie de Cambon.



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 Novembre se tiendra cette année le lundi 10 novembre à 17h, au monument aux morts de Cambon, place de l'église et sera suivie d'une collation. Tous les cambonnais sont invités à venir rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie - Tél. 05 63 53 00 00 ; Email : secretariat@mairiedecambon.fr ; Site internet : <https://cambondalbi.com/fr/>
 Directeur de publication : Philippe Granier ; Rédaction et mise en page : Commission communication
 Impression : juillet 2025 - Tirage : 950 exemplaires